SAISINE DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL

SUR UNE SUPPRESSION D'EMPLOI SUIVI D'UNE CREATION D'EMPLOI

Fiche de saisine et pièces justificatives à retourner au CDG,
au plus tard 3 semaines avant la date de la séance

COLLECTIVITÉ : ……

Coordonnées de la personne en charge du dossier :
Nom :
Téléphone : *Mail :* @

Motifs de la demande : ……
……

Nature du poste supprimé :

Grade	Durée hebdomadaire de l'emploi	Date prévue de la suppression

Nature de l'emploi crée :

Grade	Durée hebdomadaire de l'emploi	Date prévue de la création

Cadre réservé au Centre de Gestion

Avis du collège des représentants des élus	**Avis du collège des représentants du personnel**
☐ Favorable ☐ Défavorable à la majorité ☐ Défavorable à l'unanimité ☐ Partagé ☐ Abstention	☐ Favorable ☐ Défavorable à la majorité ☐ Défavorable à l'unanimité ☐ Partagé ☐ Abstention

Fait à AMIENS, le ……

La Présidente du Comité Social Territorial
Annick MARECHAL
Maire de Vauvillers

Fait à ……
Le ……

Cachet et signature de l'autorité territoriale

⚠ Si le collège des représentants du personnel donne un avis défavorable unanime sur cette question, elle fait l'objet d'un réexamen et donne lieu à une nouvelle consultation du comité social territorial dans un délai qui ne peut être inférieur à 8 jours et excéder 30 jours.